Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/12/2025 - 22934 - 2020 B 00270 - 881 054 407 - BEAUMANOIR CONSEILS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2025 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 30/06/2024 6 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 490		6 490	5 500	990	18.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	6 505		6 505	5 515	990	17.95
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	326 426		326 426	205 213	121 213	59.07
	Autres créances	147 350		147 350	21 509	125 840	585.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	380 209		380 209	274 575	105 634	38.47
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	853 985		853 985	501 297	352 687	70.35
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	860 490		860 490	506 812	353 677	69.78

DEPOT DU 23 DEC. 2025 22934
TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2025 12	Exercice N-1 30/06/2024 6	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	439 638	403 787	35 851	8.88
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	335 823	35 851	299 973	836.73
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	776 561	440 738	335 823	76.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 688	5 938	2 250-	37.89-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 044	8 613	4 569-	53.05-
	Dettes fiscales et sociales	76 197	51 524	24 673	47.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	83 929	66 075	17 854	27.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	860 490	506 812	353 677	69.78
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	83 929	66 075		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 860 489.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 212 386.00 Euros et dégageant un bénéfice de 335 823.32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société est une holding ayant pour activité la prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations (commerciales, industrielles) de participations financières.

Une nouvelle filiale est détenue depuis cette année à hauteur de 99% du capital.

Mr Charlot est rémunéré sur la société.

Elle a reçu d'une filiale, des dividendes pour 250 K€ et bénéficie du régime mère/fille.

Il existe toujours une convention de prestation de services avec une filiale pour 112 K€ HT sur l'exercice.

Beaumanoir Conseils a également perçu une rémunération de présidence de 100 K€ HT d'une filiale.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 500		990
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	5 515		990
TOTAL GENERAL	5 515		990

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			6 490	6 490
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			6 505	6 505
TOTAL GENERAL			6 505	6 505

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	326 426	326 426	
Taxe sur la valeur ajoutée	674	674	
Groupe et associés	146 676	146 676	
TOTAL	473 776	473 776	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 044	4 044		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 312	1 312		
Impôts sur les bénéfices	14 685	14 685		
Taxe sur la valeur ajoutée	59 852	59 852		
Autres impôts taxes et assimilés	348	348		
Groupe et associés	3 688	3 688		
TOTAL	83 929	83 929		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

Le capital est intégralement détenu par Mr CHARLOT, agissant en qualité de gérant.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	128 863
Disponibilités	690
Total	129 553

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 044
Dettes fiscales et sociales	1 660
Total	5 704

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-SASU BEAUMANOIR CONSEILS IMM	1 000	354 414	100.00	1 000	1 000	116 689		397 060.00	194 486.88	250 000	30/06/25
-CESSON TOUCHE ABLIN	1 000	448	99.00	990	990	28 080			448		30/06/25
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SAS ABITAN	10 000	741 605	45.00	4 500	4 500			69 975	344 036		31/03/25
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

SARL BEAUMANOIR CONSEILS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Allée des Rosiers
35510 CESSON-SEVIGNE
881 054 407 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE SUR L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 30 JUIN 2025 DU 8 OCTOBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat – Distribution de dividendes

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 335 823.32 euros de la manière suivante :

Section I - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 335 823.32 euros.

Section II - Affectation

- En autres réserves : 335 823.32 euros.

Section III - Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2021	/	/	/
2022	/	/	/
2023	/	/	/

Fait à CESSON-SEVIGNE
Le 8 Octobre 2025

Certifié conforme
Le Gérant, Monsieur Nicolas CHARLOT